

Communautés culturelles et chômage Les femmes aussi....

...et un recours : le volet Confiance sans limites du programme Valorisation jeunesse



problèmes alimentaires ou l'échec scolaire ou encore d'être victimes de différentes formes d'exploitation. Les jeunes filles des communautés culturelles font face à un défi supplémentaire, celui de se situer par rapport à la culture familiale et à celle de la société en trouvant un juste équilibre. Cela peut se traduire par un repli sur soi ou une dévalorisation de sa personne. « Ces jeunes filles doivent savoir qu'elles sont uniques, qu'elles doivent demeurer elles-mêmes et qu'elles doivent mettre en valeur leur personnalité », a déclaré la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James.

Pour une pleine participation

Le gouvernement agit déjà en soutenant des projets qui visent à favoriser la pleine participation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens à l'essor du Québec. Au cours des deux derniers exercices financiers, près de 1,5 M\$ ont été investis dans des projets touchant les jeunes filles de 12 à 17 ans. L'annonce d'aujourd'hui – la

création et la diffusion d'une pièce de théâtre interactive, pièce adaptée aux défis que doivent relever les jeunes filles, notamment celles des minorités visibles – permet d'aller encore plus loin. Cet outil pédagogique, réalisé par le Théâtre Parminou, sera présenté cet été à Montréal dans les centres jeunesse et cet automne dans les écoles secondaires des quartiers visés par le programme Valorisation jeunesse.

Ce geste à l'égard de la jeunesse s'inscrit dans une stratégie plus large mise en place depuis le printemps 2009. Ce sont les jeunes des communautés culturelles qui sont visés par ces annonces qui se déclinent en quatre volets :

- o Place à la relève – 600 emplois d'été valorisants ont été créés pour les jeunes des communautés culturelles. Une première chance pour des jeunes de talent.
- o Renforcement de l'action communautaire des policiers – 3,3 M\$ sont investis pour favoriser le rapprochement entre les policiers de Montréal et les jeunes.

- 2 -
o Modèles sans frontières – 200 person-

nes modèles des communautés culturelles ont accepté d'encourager les jeunes à aller au bout de leurs rêves.

o Confiance sans limites – Investissement dans l'avenir des jeunes filles des communautés culturelles. Un investissement pour valoriser l'estime de soi.

« Le gouvernement a une responsabilité en regard des difficultés que doivent surmonter ces jeunes filles, et nous accentuerons nos efforts afin qu'elles aient la chance de réussir leur vie, la chance à laquelle nous avons tous droit », a déclaré Mme James. Cependant, le gouvernement ne peut agir seul à ce chapitre. Nous avons collectivement le devoir de faire en sorte que ces jeunes filles puissent enrichir la société québécoise en réalisant leurs rêves, leurs ambitions et leur plein potentiel », a-t-elle conclu.

Source : Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Le dernier recensement indique que le taux de chômage des jeunes femmes québécoises (15-24 ans) des minorités visibles est de 5,4 points de pourcentage plus élevé que celui de l'ensemble des jeunes femmes québécoises.

Selon les études, il y a un risque plus élevé pour les adolescentes, de développer des comportements comme des

Médecins étrangers Un nouveau programme d'intégration en 2010 ? ...mais les MDE restent sceptiques

Le salut des médecins diplômés à l'étranger, qui peinent à s'intégrer dans le marché du travail, passerait par un stage de mise à niveau de six mois dans un hôpital. Cette idée figure parmi les principales recommandations du rapport du comité Échavé, un groupe de travail mandaté par le gouvernement québécois pour trouver des solutions à ce problème, rapport qui a été déposé sur le bureau du ministre de la Santé il y a environ une semaine, selon ce qui a été confirmé au Devoir.

Ce projet de formation, qui pourrait voir le jour à l'automne 2010 – selon le scénario le plus optimiste – est « en cours de négociation », a insisté le Dr Alain Pavilanis, directeur du Centre de médecine familiale au Centre hospitalier St. Mary's. « C'est une idée qui a été retenue. [...] Nous avons reçu le financement pour développer le projet, mais nous sommes toujours en négociations pour développer le projet à soumettre pour approbation », a-t-il précisé.

30 médecins admis par an

Le programme en question viserait à former annuellement 30 médecins diplômés à l'étranger (MDE) dans des stages leur donnant les outils nécessaires pour être

acceptés plus tard en résidence, dans la spécialité qu'ils auront choisie. « Le programme serait basé sur les lacunes identifiées du candidat, son plan de carrière et son expertise », a fait savoir le Dr Pavilanis.

Comme d'autres, le Dr Alain Pavilanis s'est montré préoccupé par le grand nombre d'échecs des MDE à l'examen clinique et par le faible taux d'acceptation de ces médecins en résidence, à l'issue du Service canadien de jumelage, mieux connu sous l'acronyme CARMS. Cette année au Québec, à l'issue des deux tours du processus d'admission en résidence pour l'année 2008-09, un peu plus de la moitié des 140 candidats diplômés hors du Canada et des États-Unis (DHCEU) qui ont postulé ont été refusés.

« On ne peut pas créer une autre université pour ces médecins, mais on peut développer quelque chose axé sur leurs besoins », a-t-il souligné.

Le projet que développera le Dr Pavilanis et son équipe visera à identifier les MDE qui auront une réelle chance de s'intégrer au système de santé québécois et ceux qui déploient des efforts vains.

« Ce n'est pas de nuire à un candidat que de lui dire qu'il n'a aucun avenir en médecine au Québec », a-t-il soutenu. Les candidats jugés inaptes à pratiquer la médecine pourront ainsi être réorientés vers des secteurs connexes, comme la recherche médicale ou le commerce pharmaceutique... « et ne pas avoir à retourner à leurs taxis ».

Stages sur mesure

Sur les six mois de stage, les deux premiers mois seraient consacrés à l'enseignement d'un cursus obligatoire : un mois de formation technique au Centre de simulation de l'Université McGill, où le candidat devra pratiquer certaines interventions techniques, comme des chirurgies de l'appendice, et un second en médecine familiale, visant à expliquer aux candidats l'approche clinique canadienne.

Enfin, les quatre derniers mois consisteraient en des stages individualisés dans des spécialités de base, notamment la médecine interne, la médecine de famille et même la pathologie. À l'issue du programme, les participants pourraient recevoir une sorte d'attestation qui leur permettrait de poser leur candidature au CARMS, avec cette fois un meilleur espoir de

succès. « L'attestation n'est pas une garantie que ça va donner quelque chose », précise toutefois le Dr Pavilanis.

Pour qu'un tel programme voie le jour, beaucoup de ressources devront être investies. « En ce moment, on n'a pas assez de personnel, mais j'ai pris l'engagement que nous allions l'avoir », a-t-il dit, précisant qu'au moins cinq médecins formateurs supplémentaires seront nécessaires. « Il va falloir que le ministère et l'Agence [de santé et des services sociaux] s'y mettent. »

Scepticisme...

Le porte-parole de la Coalition des associations de médecins diplômés à l'étranger (CAMDE), le Dr Comlan Amouzou, n'a pas vu le rapport du groupe de travail présidé par le Dr Vincent Échavé, chirurgien de l'Université de Sherbrooke d'origine cubaine, rapport qui avait été commandé par l'ex-ministre de la Santé Philippe Couillard. « On aurait quelques questions à poser au Dr Échavé. C'est bien beau de présenter des recommandations à la population, mais il faut que (celles-ci) puissent résoudre le problème sans qu'il y ait de goulet d'étranglement plus

tard », a-t-il dit.

Il réserve un accueil mitigé au projet de stage de six mois de l'hôpital St. Mary's. Sans rejeter complètement l'idée, il s'interroge sur les critères établis pour choisir les participants à cette formation. « Et après ce stage, quoi? On revient à la case départ », déplore-t-il. « Pourquoi leur faire faire une résidence alors qu'ils peuvent tout à fait être opérationnels après ce stage de six mois et qu'on a besoin d'eux dans les hôpitaux? »

Selon le Dr Amouzou, le gouvernement, pressé de toutes parts à trouver une solution au problème de l'intégration des médecins étrangers, se sert de ce rapport pour démontrer qu'il a la situation en main. « On dépose un rapport et on va adopter des recommandations pour faire croire que la situation va se régler », avance-t-il. « Il faut préconiser des solutions globales, en s'inspirant des bonnes pratiques ailleurs au Canada », a-t-il ajouté. Il cite en exemple le système ontarien, qui réserve des postes aux médecins étrangers afin que ceux-ci n'aient pas à être en compétition avec les autres candidats.

Source : Presse canadienne